

Situation 1

Si on est dans un situation de prise de décision qui :

- ✓ n'engage pas de surcoûts financiers,
- ✓ est en cohérence avec le projet politique,
- ✓ concerne un sujet technique,
- ✓ nécessite une prise de décision rapide pour la mise en œuvre.



Comme par exemple

- la reprise d'activités des associations culturelles après le confinement
- un choix de tracés de cheminements piétonniers
- etc.

Le process à suivre est le suivant :

- ▶ travail en étroite collaboration avec les services et en concertation avec les usagers permettant de faire l'état des lieux de la situation et la recherche de solutions
- ▶ choix et prise de décision par le ou les élu(s) délégué(s) OU le Groupe de Travail
- ▶ retour d'informations a posteriori au reste de l'équipe.

Mots-clés

#confiance **#collaboration avec les services**

#rapidité **#agilité** **#information a posteriori**

Situation 2

Si on est dans un situation de prise de décision qui :

- ✓ nécessite une modification importante par rapport à ce qui était prévu dans le budget,
- ✓ ne rentre pas dans une politique/stratégie définie,
- ✓ concerne plusieurs directions et délégations,
- ✓ porte à conséquence avec impacts importants pour les habitants, les services



Comme par exemple

- un gros aménagement engendrant un dépassement budgétaire majeur (de plusieurs dizaines ou centaines de milliers d'euros)

etc.

Le process à suivre est le suivant :

- ▶ travail en étroite collaboration avec les services et en concertation avec les différentes directions et délégations concernées permettant de faire l'état des lieux de la situation,
- ▶ recherche de solutions et argumentation des différents choix possibles dans le Groupe de Travail,
- ▶ communication à l'ensemble de l'équipe de façon synthétique et pédagogique du contexte, des différentes options possibles et de leurs conséquences éventuelles,
- ▶ choix et prise de décision finale en Bureau municipal élargi.

Mots-clés

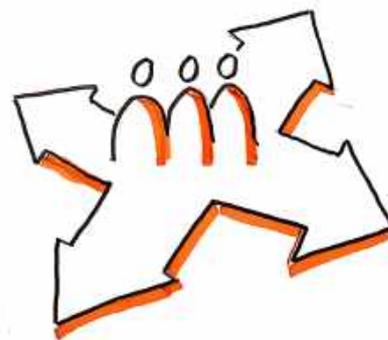
#élaboration en groupe de travail #communication préalable

#décision collective

Situation 3

Si on est dans un situation de prise de décision qui :

- ✓ engage sur le long terme,
- ✓ dépasse la durée du mandat,
- ✓ marque fortement les politiques publiques,
- ✓ nécessité beaucoup d'anticipation,
- ✓ n'est pas réversible.



Comme par exemple

- le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain
- etc.

Le process à suivre est le suivant :

- ▶ organiser un séminaire de travail avec l'ensemble de l'équipe pour poser le diagnostic, identifier les enjeux et fixer les orientations,
- ▶ cadre général et calendrier décidé en Bureau Municipal Élargi,
- ▶ processus itératifs des étapes d'élaboration réalisé en Groupe de Travail,
- ▶ validation finale en Bureau municipal élargi.

Mots-clés

#orientations décidées collectivement **#processus itératif délégué à un groupe de travail**
#validation collective

Situation 4

Si on est dans un situation de prise de décision qui :

- ✓ concerne la planification pluri-annuelle des engagements de campagne,
- ✓ concerne le projet politique d'ensemble du mandat.



Le process à suivre est le suivant :

- ▶ construction et validation du projet de mandat en séminaire(s) exceptionnel(s) où seront fixés les objectifs de politiques publiques en terme de résultats à atteindre en s'appuyant sur les engagements de campagne. Ce travail sera mené en étroite collaboration avec le projet administratif de la collectivité et en début de mandature.
- ▶ évaluation et amélioration possible à organiser sous forme de séminaire exceptionnel en cours de mandat (mi-mandat ?).

Mots-clés

#synchronisation autour de l'objet commun

Situation 5

Cas particulier de décisions sollicitées

Si on est dans un situation de prise de décision qui :

- ✓ est sollicitée en cours de mandat par des habitants, des associations, des partenaires...



Le process à suivre est le suivant :

- ▶ transmission à l' élu de secteur et/ou l' élu délégué,
- ▶ vérifier la cohérence politique et la faisabilité en échangeant avec les services
- ▶ alors soit décision par l' élu délégué ou mise à l'ordre du jour d' un groupe de travail (dans ce cas-là seulement information/reporting à posteriori à l' ensemble de l' équipe)
- ▶ soit impact financier ou politique important et mise à l'ordre du jour du Bureau Municipal Élargi avec information préalable synthétique et pédagogique.